

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents
au Conseil
Syndical

52 51 45

Date de la convocation :

08/04/2026

Date d'affichage

08/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DE
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DES EAUX
SEURRE VAL DE SAONE

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 021-252107917-20260417-2026_12-DE

S²LO

Séance du vendredi 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUBIEF, Président.

Présents :

Dominique CAIRE – Jean-Jacques NICOT – Pascale CATHELAIN – Yves REBILLARD – Claudine MONIN-BAROILLE – Jean-Baptiste BONNARDOT – Jean-Luc FAUDOT – Christian ANGONNET – Jean-Christophe GUITTON – Sébastien THEVENIN – François VANDENBROUCKE – Denis MALUTA – Sylvain ROY – Lionel BANDI – Pascal CHENIER – Jacques PUCHAUX – Gilles MASSOT – Sébastien NOELLAT - Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Jean DAZY – Pascal MARCHAND – Joëlle DUFOUR – Pascal JEANNIARD - Céline GILARDET-ALOIZOS – Florian LORY – Anne ROSENBLATT-PETIT JEAN - Jean-Paul CHAPUIS – Elodie SANDE - Didier LEVEQUE – Lucie FOURNIER BONNIN – Corrine MICHEA – Martine DECHAUD – Jérôme COMBEAU – Henri MAUCHAMP – Cécile NICHELINI - Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Sébastien DELACOUR – Nicolas GAUTHRON - Alain BECQUET – Jack DUBIEF – Rachel BARBIER – Isabelle TAULIN – Emile BERBEN

S'étaient excusés : Mme Emilie FOND (pouvoir à M. THEVENIN) - Matthieu MICHAUD (pouvoir à Mme GILARDET) – Hervé LEVEQUE (pouvoir à M. LEVEQUE)

Etaient absents : Frédéric PERRIN – Romain FEVRE — Jean-Michel VERPAUX

N° 12/2026

Secrétaire de séance : Rachel BARBIER

OBJET : Elections des membres du bureau

Les statuts du Syndicat des Eaux indiquent que le bureau est composé du Président, des trois Vice-Présidents et de 5 membres. Ainsi, il s'agit de désigner les membres du bureau qui n'ont la qualité ni de Président ni de Vice-Président.

Le Président du Syndicat des Eaux interroge l'assemblée sur les candidats.

Cinq délégués présentent leur candidature : Monsieur Bertrand GRONDIN, Monsieur Pascal CHENIER, Monsieur Didier LEVEQUE, Monsieur Arnaud BRUNEAU, et Madame Lucie FOURNIER-BONNIN.

Il est procédé au vote de chaque délégué au scrutin uninominal secret.

Chaque délégué signe une feuille d'émargement après avoir déposé son bulletin dans l'urne.

- 1^{er} membre du Bureau :

Candidat : M. Bertrand GRONDIN

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : 48
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Soit suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue requise : 21
 - Bertrand GRONDIN : 41 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur GRONDIN est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1^{er} tour.

- 2^{ème} membre du Bureau :

Candidat : M. Pascal CHENIER

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : 48
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 16
- Soit suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue requise : 16
 - Pascal CHENIER : 31 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur CHENIER est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1^{er} tour.

- 3^{ème} membre du Bureau :

Candidat : M. Didier LEVEQUE

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : 48

- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Soit suffrages exprimés : 42
- Majorité absolue requise : 22
 - o Didier LEVEQUE : 42 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur LEVEQUE est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1^{er} tour.

- 4^{ème} membre du Bureau :

Candidat : Arnaud BRUNEAU

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : 48
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 7
- Soit suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue requise : 21

- o Arnaud BRUNEAU : 40 voix, élu à la majorité absolue

Monsieur BRUNEAU est élu membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1^{er} tour.

- 5^{ème} membre du Bureau :

Candidate : Mme Lucie FOURNIER-BONNIN

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants : 48
- Nombre de bulletins nuls : 2
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Soit suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue requise : 21

- o Lucie FOURNIER-BONNIN : 41 voix, élu à la majorité absolue

Madame FOURNIER-BONNIN est élue membre du Bureau du Syndicat des Eaux à la majorité absolue au 1^{er} tour.

LE CONSEIL, après le bon déroulé des opérations de vote et compte-tenu des résultats du scrutin :

- **PROCLAME** Monsieur Bertrand GRONDIN, Monsieur Pascal CHENIER, Monsieur Didier LEVEQUE, Monsieur Arnaud BRUNEAU, et Madame Lucie FOURNIER-BONNIN membres du bureau du Syndicat des Eaux et les déclare installés
- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme, le 17 avril 2026
Le Président, Jack DUBIEF

